

A usage officiel

C/MIN(2001)8



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

14-May-2001

Français - Or. Anglais

CONSEIL

Conseil au niveau des Ministres, 16-17 mai 2001

RAPPORT DU GROUPE SUR LE DEVELOPPEMENT

JT00107624

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

C/MIN(2001)8
A usage officiel

Français - Or. Anglais

I. Décision du Conseil portant création d'un Groupe sur le développement

1. A sa réunion du 11 janvier 2001, le Conseil a invité :

« le Secrétaire général à établir un « Groupe sur le développement » -- composé des Présidents des organes subsidiaires appropriés et des membres du Secrétariat concernés -- dont la tâche immédiate sera de préparer des propositions pour le renforcement de la cohérence et des travaux horizontaux en ce qui concerne les questions de développement à l'OCDE... »

2. Suite à cette invitation, le Groupe a été institué à titre provisoire et s'est attaché à définir son rôle, sa composition et son programme de travail en réponse à la « tâche immédiate » fixée par le Conseil. Le présent rapport contient en conséquence les propositions du Groupe sur le développement « pour le renforcement de la cohérence et des travaux horizontaux en ce qui concerne les questions de développement à l'OCDE ». Ces propositions portent sur les éléments suivants :

- Objectifs et programme de travail ;
- Composition du Groupe sur le développement ;
- Durée de vie du Groupe sur le développement ; et
- Rapports au Conseil

II. Objectifs et programme de travail

3. Le Groupe sur le développement interprète l'invitation du Conseil comme fixant à ses travaux deux grands objectifs :

- Promouvoir la cohérence des politiques en suscitant un effort coordonné des comités et directions de l'OCDE pour intégrer et renforcer la dimension développement dans toutes les activités de l'OCDE ;
- Renforcer la coordination et accroître la visibilité et l'impact des travaux réalisés dans les services dont la mission fondamentale est de s'occuper des questions de développement (DCD, Centre de développement, CCNM et Club du Sahel).

La suite de la présente section est consacrée à un exposé de l'approche retenue par le Groupe sur le développement à l'égard de ces objectifs et de la manière dont il se propose de les mettre en œuvre.

a) *Promouvoir la cohérence des politiques en suscitant un effort coordonné des comités et directions de l'OCDE pour intégrer et renforcer la dimension développement dans toutes les activités de l'OCDE*

4. L'OCDE et ses pays Membres reconnaissent l'importance et l'intérêt qu'il y a à promouvoir la cohérence des politiques au regard des objectifs de développement. Cela ressortait clairement du Communiqué de la réunion 2000 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, où il était souligné que « Une plus grande cohérence des politiques dans les pays de l'OCDE est en outre indispensable pour que

les pays en développement parviennent à tirer pleinement parti des opportunités que leur offre la mondialisation ».

5. La cohérence des politiques n'est certainement pas un processus « à sens unique » ; en effet, la politique en matière de développement doit aussi être compatible avec les politiques suivies dans d'autres domaines, comme les échanges et l'investissement, qui ont de grandes retombées sur les pays en développement (qu'il s'agisse des pays à faible revenu ou des économies de marché émergentes) et les appuyer. Dans sa formulation, il faut en outre tenir compte des conditions générales et institutionnelles qui doivent être en place, dans les domaines de compétence de l'OCDE (gouvernement d'entreprise, blanchiment des capitaux notamment) et d'autres instances (FMI, Banque mondiale, Forum sur la stabilité financière), pour attirer vers les pays en développement d'autres formes de financements privés comme les investissements de portefeuille, les crédits bancaires et les prêts obligataires. L'enjeu de la Conférence sur le financement du développement prévue par les Nations unies (en mars 2002) sera de rehausser la cohérence de ce point de vue, et l'OCDE participe activement aux travaux engagés à cet effet.

6. Afin de définir ses activités dans ce domaine et de donner une base solide aux propositions qu'il doit présenter au Conseil, le Groupe sur le développement a entrepris d'établir une cartographie des activités liées au développement menées dans l'ensemble de l'Organisation. Celle-ci, associée à la « Liste indicative des conditions essentielles à la cohérence des politiques à l'appui de la réduction de la pauvreté »¹, aidera le Groupe à déterminer les secteurs et questions clés à propos desquels il convient, dans une démarche stratégique, de mettre davantage l'accent sur la dimension développement dans l'ensemble du programme de travail de l'OCDE.

Compte tenu des domaines où il existe un besoin évident et où on peut escompter des résultats, le Groupe sur le développement suggère que, dans un premier temps, les travaux soient centrés en priorité sur deux ou trois grands domaines -- en particulier les échanges et le développement durable. Ultérieurement, la santé, les migrations, l'agriculture, les affaires fiscales, le blanchiment des capitaux et l'accès aux marchés financiers pourraient également retenir l'attention.

Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif à moyen terme, le Groupe sur le développement recommande au Secrétaire général que, dans leurs programmes de travail, les directions indiquent sur quels points et de quelle manière elles font intervenir la dimension développement. De son côté, le Groupe se tient à la disposition des diverses directions pour les aider à renforcer la dimension développement dans leurs travaux et à déterminer les modalités à utiliser à cet effet, par exemple en encourageant la tenue périodique de réunions entre responsables de l'élaboration des politiques dans différents domaines.

1. Cette liste est fournie en annexe au chapitre 4 des Lignes directrices du CAD pour la réduction de la pauvreté [DCD/DAC(2000)26/FINAL], que le CAD a entérinées à sa réunion à haut niveau des 25 et 26 avril 2001.

7. Il est également envisagé que le Groupe sur le développement prenne diverses autres mesures, qui contribueraient à la formulation et la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'Organisation concernant le développement, afin de promouvoir la cohérence des politiques et de renforcer la dimension développement dans tous les domaines d'activité de l'OCDE.

En l'espèce, le Groupe sur le développement se propose de :

- Mettre au point, en collaboration avec les instances compétentes de l'OCDE, une liste des conditions essentielles à la cohérence des politiques *au sein* de l'Organisation
- Définir un « cahier des charges » concernant les travaux de l'OCDE à l'appui du développement et le renforcement de la dimension développement.

b) Renforcer la coordination et accroître la visibilité et l'impact des travaux réalisés dans les services dont la mission fondamentale est de s'occuper des questions de développement (DCD, CCNM, Centre de développement, et Club du Sahel)

8. Afin de maximiser les synergies, de préciser les rôles, de rationaliser les travaux et d'éviter les doubles emplois entre les services centraux s'occupant de questions de développement, le Groupe sur le développement a dans un premier temps entrepris de procéder à un « inventaire ».

9. Il a été établi un descriptif (fourni dans l'annexe 1) de la mission et du rôle des différents services spécialisés dans le domaine du développement. Il a également été élaboré une liste (reprise dans l'annexe 2) des activités conjointes qu'ont menées récemment ou que mènent actuellement ces services afin de donner une idée de la nature et de l'intensité de leur collaboration et de dégager des éléments pour élaborer et codifier des « pratiques optimales » destinées à guider la collaboration future.

Sur cette base, le Groupe sur le développement se propose de codifier les pratiques optimales ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre des orientations au service des objectifs qui précèdent. Les responsables des entités s'occupant spécifiquement de questions de développement seront chargés de veiller au respect de ces orientations.

10. A cet effet, le Groupe sur le développement suggère que soient prises les dispositions suivantes :

- Les responsables des services spécifiquement chargés de questions de développement détermineront et prendront toutes les mesures voulues pour faciliter une coordination systématique au niveau de la gestion des activités, par exemple en prévoyant des échanges de vues entre leurs services à un stade précoce du processus d'élaboration des programmes de travail, ou des réunions conjointes (notamment entre les bureaux des comités) pour examiner les programmes de travail et recenser les possibilités de synergie.
- Ces services rendront compte périodiquement au Groupe sur le développement des mesures prises et de leurs retombées sur le renforcement de la coordination.

III. Composition du Groupe sur le développement

11. Le Groupe, qui est présidé par le Secrétaire général adjoint chargé des questions de développement, comprend *actuellement* :

- le Président du Comité d'aide au développement
- le Président du Comité chargé de la coopération avec les non-membres
- le Président de la Commission consultative du Centre de développement
- le Président du Club du Sahel
- le Directeur de la Direction de la coopération pour le développement
- le Directeur du CCNM
- le Président du Centre de développement
- la Directrice du Secrétariat du Club du Sahel

12. Le Groupe sur le développement est d'avis qu'il doit s'ouvrir à des instances autres que les services centraux spécialisés dans les questions de développement énumérés ci-dessus, en fonction des problèmes de fonds à aborder, pour que l'ensemble des acteurs compétents au sein de l'Organisation « s'approprient » les objectifs poursuivis par l'OCDE en matière de développement et les initiatives spécifiques prises à cet effet.

Le Groupe sur le développement préconise donc que participent en tant que de besoin à ses travaux, outre les services centraux spécialisés dans les questions de développement, d'autres secteurs intéressés de l'Organisation en fonction des problèmes de fonds à traiter (ECH, DAF, par exemple) afin d'inciter ces derniers à redoubler d'efforts pour renforcer la dimension développement de leurs activités et pour promouvoir la cohérence des politiques.

IV. Durée de vie du Groupe sur le développement

Le Groupe sur le développement propose que son mandat initial ait une durée d'un an à compter de la date de sa création par le Conseil. A la fin de cette période, il serait procédé à une évaluation des résultats obtenus et de son rôle futur.

V. Rapports au Conseil

Après le rapport initial soumis à la réunion du Conseil au niveau des ministres, le Groupe sur le développement se propose de faire rapport par écrit au Conseil tous les six mois et de lui rendre compte par oral à intervalles plus rapprochés si nécessaire. Le Groupe sur le développement fera également rapport, en tant que de besoin, aux autres instances de l'Organisation.

Annexe 1

Mission des services centraux spécialisés dans les questions de développement

Direction de la coopération pour le développement (DCD)

Mission assignée à l'ensemble de la Direction

La Direction de la coopération pour le développement a pour mission d'aider l'Organisation et le Comité d'aide au développement à s'acquitter de leur rôle d'instances centrales de coordination des politiques de coopération pour le développement afin de favoriser une action internationale concertée, efficace et appuyée sur des apports financiers suffisants au service de l'instauration d'un développement durable à l'échelle mondiale. Dans la mise en œuvre de cette mission, elle est guidée par la stratégie définie par les ministres et les responsables des organismes d'aide des Membres du CAD dans le rapport intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle*.

La DCD, souvent appelée Secrétariat du CAD en raison de cette mission essentielle, s'occupe de :

- assurer un suivi des programmes d'aide des divers Membres du CAD, ainsi que des donateurs non membres, et gérer le processus d'examen par les pairs ;
- étudier les problèmes liés au financement du développement et assurer un suivi des apports totaux de ressources aux pays en développement, y compris sous forme d'AASP, de crédits à l'exportation, de prêts bancaires et d'investissements directs ;
- promouvoir la coopération avec le secteur privé et l'expansion des échanges ;
- contribuer à l'identification et au règlement des problèmes de cohérence des politiques ;
- contribuer, en collaboration avec les Membres, à l'élaboration et à la mise en œuvre de bonnes pratiques face à tout un éventail de problèmes stratégiques liés à la gestion de l'aide et à la formulation de la politique d'aide dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, l'éducation, l'environnement, la santé, le développement durable et la coopération technique en matière d'environnement, le développement participatif et la bonne gestion des affaires publiques, la corruption, l'égalité homme-femme, la coopération technique, l'efficacité et l'évaluation de l'aide ;
- établir des statistiques sur les apports globaux d'aide et d'autres ressources, avec une ventilation en fonction du type d'instrument utilisé, des conditions dont sont assortis les apports, du secteur et du pays ou de la région de destination, et assurer un suivi de la dette des pays en développement sur la base des données provenant du Système de notification des pays créanciers.

Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM)

Le Centre pour la coopération avec les non-membres est chargé de promouvoir et de coordonner le dialogue sur les politiques à suivre et la coopération de l'OCDE avec diverses économies en transition et émergentes en favorisant :

- i) la mise en commun et l'échange de données d'expérience sur les options et pratiques optimales en matière de dispositifs institutionnels et d'élaboration des politiques ;
- ii) un suivi des tendances économiques et de l'évolution des politiques dans les non-membres et de leurs retombées sur les Membres ;
- iii) l'adhésion aux normes et instruments de l'OCDE ; et
- iv) l'instauration, avec d'autres organisations internationales, de partenariats reflétant mieux l'avantage comparatif de l'OCDE.

La structure quelque peu particulière du CCNM (à savoir une petite unité centrale de direction et de coordination associée à un réseau d'agents implantés dans les directions de substance) vise à encourager un degré élevé d'intégration et d'horizontalité au niveau de l'ensemble de l'Organisation et contribue à assurer la prise en compte de la "dimension" non-membres dans les activités régulières des directions.

Centre de développement

Le Centre de développement de l'OCDE mène des études comparatives et un dialogue sur des questions en rapport avec le développement économique et social des pays en développement. Il offre également des conseils à ses Membres (parmi lesquels figurent l'Argentine, le Brésil, le Chili et l'Inde) et à d'autres pays, en s'appuyant sur la connaissance qu'il a accumulée des tendances mondiales et en matière d'anticipation des défis auxquels risquent d'être confrontés les pouvoirs publics au plan national et international. Le Centre contribue aussi à répondre aux besoins des pays Membres de l'OCDE en matière d'analyse des problèmes de développement en facilitant le dialogue avec des pays non membres et en ajoutant une perspective développement aux dialogues engagés au sein de l'OCDE. Grâce à sa position privilégiée d'intermédiaire entre institutions publiques et privées et entre partenaires intérieurs et extérieurs, dont la spécificité a été reconnue dans une récente évaluation externe, le Centre est en quelque sorte le gardien de la diversité à l'OCDE.

Club du Sahel

Le Club du Sahel est une entité informelle regroupant des partenaires du Nord et d'Afrique occidentale, venant du secteur public comme du secteur privé. Son principal objectif est de stimuler, d'intensifier et de faciliter un débat informé et des échanges sur des questions intéressant le développement de l'Afrique occidentale, sur la base des priorités définies par les partenaires africains et de recherches et d'informations émanant directement d'acteurs présents sur le terrain. Grâce à ses activités, des idées originales et nouvelles viendront alimenter la réflexion (préalable à l'élaboration des politiques) des instances internationales lorsque celles-ci se pencheront sur les problèmes de réforme, y compris ceux liés à la réforme de l'aide et à l'amélioration de l'impact de cette dernière, et ainsi influencer sur l'attitude des décideurs, les politiques des donateurs et les activités d'aide. Situé à mi-chemin entre les agents de terrain et les grandes instances internationales, le Club offre un lieu où étudier les questions de développement et les pratiques novatrices sur la base d'informations concrètes, en liaison directe avec des acteurs œuvrant sur le terrain.

Annexe 2

Liste des activités conjointes des services centraux spécialisés dans les questions de développement

La coopération entre les services centraux de l'OCDE spécialisés dans les questions de développement peut prendre des formes diverses (lesquelles sont bien entendu susceptibles de se superposer) :

- consultations entre entités sur les programmes de travail proposés ;
- participation, à part entière ou en qualité d'observateur, d'une entité aux réunions d'une autre (c'est ainsi que le Centre de développement a le statut d'observateur permanent auprès du CAD et que la DCD, le Club du Sahel et le CCNM sont des membres permanents de la Commission consultative du Centre de développement) ;
- organisation de réunions/forums conjoints (le Centre de développement, par exemple, organise chaque année des forums avec les trois banques régionales de développement) ;
- participation à des activités horizontales menées à l'OCDE (c'est-à-dire associant d'autres directions et comités), par exemple celle sur le développement durable ;
- invitation à formuler des commentaires sur des projets de documents ;
- établissement de groupes d'étude/groupes de contact informels au sein du Secrétariat (par exemple sur le financement du développement, la corruption) ;
- réalisation de projets spécifiques associant deux entités spécialisées dans les questions de développement ou plus.

La première partie de la présente annexe contient une liste des activités conjointes qu'ont menées récemment ou mènent actuellement deux ou plus des services spécialisés dans les questions de développement. La seconde partie fournit une évaluation de quelques projets figurant dans cette liste, afin de montrer dans quelle mesure ces initiatives ont été fructueuses et pour quelles raisons.

**a) ACTIVITES CONJOINTES AUXQUELLES SONT ASSOCIES LES PRINCIPAUX SERVICES INTERVENANT DANS LE
DOMAINE DU DEVELOPPEMENT
(DCD, DEV, CCNM, SAHEL)**

AIDE AU DEVELOPPEMENT			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Evaluation de l'aide <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre de développement intégré. ▪ Aspects méthodologiques 	DCD/DEV DCD/CCNM	Coopération régulière	Activité récurrente
Efficacité de l'aide, sélectivité et problème des pays peu performants	DCD/DEV/CCNM	Echanges d'informations	Réunion conjointe le 17 janvier 2001 Réunion à caractère exceptionnel
Faire en sorte que l'information sur les activités menées en matière de développement soit accessible grâce à un "Portail mondial du développement". Dans le contexte des portails par pays et dans le prolongement de l'Examen de l'aide au Mali, étudier les discordances entre les statistiques des donneurs sur les apports d'aide et les chiffres des bénéficiaires concernant les mêmes mouvements de fonds.	DCD/SAHEL, avec la Banque mondiale/le Portail du développement	Mission conjointe au Mali Rapport conjoint sur les statistiques des apports d'aide	Premier semestre 2001 Activités de suivi probables en 2002

ECHANGES			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Renforcement des capacités dans le domaine des échanges	DCD/DEV/ECH	Contribution aux travaux de la DCD	2000 - 2001
Questions de politique commerciale : les dimensions sociales, environnementales et de la concurrence (Forum mondial sur les échanges)	ECH/CCNM (directions chefs de file) DCD/DEELSA/ENV/DAFFE	Consultations et contribution à un atelier organisé à l'intention des pays non membres	mars 2001 Activité récurrente
Questions liées aux échanges et au développement dans les pays non membres (Forum mondial sur les échanges)	ECH/CCNM (directions chefs de file) DCD /DEV	Consultations et contribution à un atelier organisé à l'intention des pays non membres	juin 2001 Activité récurrente

COMMERCE ELECTRONIQUE			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Le commerce électronique et les pays en développement	Activité horizontale de l'OCDE DCD/DEV/SAHEL/SGE/STI	Participation aux travaux du G8	Activité récurrente
Le fossé numérique : le Forum mondial sur l'économie du savoir	DCD/DEV/CCNM DSTI/PNUD/Banque mondiale	Réalisations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation sous forme de tableaux des activités des donateurs dans le domaine des TIC ▪ Actes du Forum (destinés au GEANT) 	mars 2001 Activités de suivi possibles en 2002
Economie du savoir – Commerce électronique	CCNM/DCD/DEV (directions chefs de file) DSTI/DAFFE/ECH/PUMA/CERI	Consultations et participation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ aux travaux du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT), Doubaï, janvier 2001 ▪ à la Conférence prévue en 2002 sur l'application des travaux de l'OCDE aux économies non membres ; ▪ à l'intégration des non-membres à l'atelier organisé en mars 2001 à Berlin par le Comité de la politique à l'égard des consommateurs. 	Activité récurrente

INVESTISSEMENT			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Réexamen, dans le cadre du Forum sur la politique d'investissement, des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	DAF/CCNM (directions chefs de file) DEV/DCD/DSTI/ENV/ECH	Consultations	2000
Réexamen des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales	DAF/CCNM (direction chefs de file) DCD/DEV/ENV/ECH/DEELSA	Commentaires	En cours
Questions relatives à la politique de l'investissement direct étranger en Chine	DAF/CCNM (directions chefs de file) DEV/AIE/AGR/ ECO/ DSTI	Consultations	2000-2001 (Chine)
Financement du développement	DCD/DEV DAF/ ECH/ PUMA/ENV	Travaux préparatoires en vue de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement	2000 - 2002

ENVIRONNEMENT			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Aspects environnementaux de l'investissement direct international (Forum mondial sur l'investissement international)	ENV/CCNM/DAFFE/CCNM (directions chefs de file) DCD/DEV/DSTI/DEELSA/ECH	Contribution à l'étude des liens entre l'IDE et l'environnement dans les industries extractives des économies de marché émergentes.	Activité récurrente
Développement durable	Projet horizontal de l'OCDE	Analyse menée en collaboration	2001
Groupe d'étude chargé de la mise en œuvre du programme d'action environnementale pour l'Europe centrale et orientale	ENV/CCNM (directions chefs de file) DCD/DAFFE/ECO/DSTI	Consultations et échanges d'informations	Activité récurrente
Financement de l'action en faveur de l'environnement	ENV/CCNM (directions chefs de file) DCD/ DEV/ CCNM/DAFFE/ PUMA/SIGMA	Commentaires sur diverses études	Activité récurrente

GOUVERNANCE			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Gouvernement d'entreprise	Volet de l'activité horizontale de l'OCDE - "Initiative en direction des pays non membres en matière de gouvernance"	Analyse menée en collaboration	Activités en direction des pays non membres prévues en 2001, au nombre desquelles une réunion, en avril 2001, sur le gouvernement d'entreprise dans les pays en développement qui s'inscrit dans le cadre du dialogue sur les politiques à suivre engagé par le Centre de développement.
Réseau anti-corruption au service des économies en transition	CCNM/DAFFE (directions chefs de file) DCD/DEV/PUMA/ECH	Réunions annuelles des membres du Réseau Consultations	3 ^{ème} réunion annuelle, Istanbul 2001, activité récurrente
Adhésion des non-membres aux instruments de l'OCDE sur la corruption dans le cadre des transactions commerciales internationales	CCNM/DAFFE (directions chefs de file) DCD/PUMA/ECH	Consultations	Activité nouvelle

ACTIVITES AXEES SUR UN PAYS – UNE REGION			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Facteurs de croissance et de convergence économique à long terme en Argentine, au Brésil et au Chili	ECO/CCNM (directions chefs de file) DEV/DAFFE/AGR/DEELSA/ENV/ STD/AIE.	Contributions à diverses études	
Vers un développement durable en Asie : le rôle des filets de protection sociale	DEV/CCNM/ELS/NEIM	Contributions à diverses études	Manifestation à caractère exceptionnel Réunion conjointe les 9 et 10 avril 2001
Conséquences pour la politique menée sur le plan intérieur de la libéralisation des échanges et de l'investissement en Chine	CCNM/ECO (directions chefs de file) ; activité horizontale de grande envergure	Contribution à l'étude sous la forme de commentaires	Courant 2001
Transition de la Chine vers une économie fondée sur le savoir	DSTI/CCNM (directions chefs de file), DEV/DCD/DEELSA/ECO	Commentaires sur une étude relative à la transition de la Chine vers une économie fondée sur le savoir et au développement du secteur des télécommunications. Participation à des débats sur l'action des pouvoirs publics dans ces domaines avec des responsables chinois et des représentants des milieux d'affaires.	En cours
Symposium sur la protection sociale en Chine	CCNM/DEV avec le <i>Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine d'EHESS</i>	Réunions conjointes	Réunion conjointe en juin 2001, la troisième d'une série de réunions non encore achevée

SOCIETE CIVILE			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Appropriation au niveau local et partenariat : rôle des membres de la société civile des pays du sud et du nord dans les stratégies de lutte contre la pauvreté	DEV/DCD	Coopération régulière	Forum des partenaires au développement tenu en décembre 2000

DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Centre de l'OCDE pour le développement du secteur privé - Coopération avec les économies en transition (Istanbul)	DAF/CCNM (directions chefs de file) DCD/PAC/PUMA/DSTI/ENV/TDS/ AIE	Consultations	Activité récurrente

AGRICULTURE			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Forum mondial sur l'agriculture <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des OTC dans les économies émergentes et en transition ▪ Publication sous forme électronique de séries de données statistiques sur les principaux indicateurs agricoles de 21 économies émergentes et en transition ▪ Rapport annuel intitulé <i>Politiques agricoles : économies émergentes et pays en transition</i> 	AGR/CCNM (directions chefs de file) DEV/ DCD/ ECH/ECO	Consultations	Activité récurrente

FISCALITE			
Descriptif du projet	Services concernés	Mode de collaboration	Calendrier
Forum mondial sur la fiscalité internationale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Association des non-membres aux efforts déployés pour éliminer les pratiques fiscales dommageables de façon à leur permettre de définir leur position vis-à-vis des Principes applicables en matière de prix de transfert adoptés par l'OCDE en 1995. 	DAFFE/CCNM (directions chefs de file) DCD	Consultations	Activité récurrente

b) Evaluation de quelques projets conjoints

1. Equipe informelle de l'OCDE pour la préparation de la Conférence des Nations unies sur le financement du développement

Rappel des faits et mission de l'équipe informelle

Cette équipe, créée par le Secrétaire général adjoint, Mme Shelton-Colby, a été instituée au second semestre 2000 après que le Secrétaire général des Nations unies eût invité l'OCDE à participer et contribuer aux préparatifs de la Conférence des Nations unies sur le financement du développement qui doit se tenir à Mexico début 2002. Elle comprend des représentants de SGE, DCD, DEV, DAF, ECH, ENV et PUMA.

L'OCDE est invitée à participer en qualité d'observateur aux réunions du Comité préparatoire. Le Président du Centre de développement a quant à lui été invité à faire partie, à titre personnel, du groupe de travail des Nations unies sur les problèmes systémiques, et il a également participé à la deuxième réunion du Comité préparatoire. A la troisième session du Comité préparatoire, qui s'est tenue du 2 au 8 mai 2001, étaient présents en vertu des domaines relevant de leur compétence, le Président du CAD ainsi que des représentants de DCD et de DAF qui ont présenté divers exposés.

L'équipe concentre son attention sur les domaines dans lesquels la documentation disponible aux Nations unies ne reflète pas, ou pas comme il se doit, les « règles du jeu » établies à l'OCDE, les enseignements dégagés de l'expérience de cette dernière, etc., pour lesquels elle s'applique à mettre au point une réponse coordonnée compatible avec la position de l'OCDE.

L'équipe informelle a deux missions essentielles :

- Transmettre au Secrétariat des Nations unies les contributions/commentaires du Secrétariat de l'OCDE intéressant les documents et les propositions/projets de recommandations initialement élaborés par les groupes de travail des Nations unies chargés chacun d'un des six grands thèmes/chapitres² composant le projet de rapport du Secrétaire général des Nations unies. Dans un premier temps (jusqu'à la fin de l'an 2000), cela a nécessité un travail intensif pour assurer la prise en compte du point de vue l'OCDE dans les activités des groupes de travail des Nations unies avant qu'on en arrive à la phase d'examen par le Comité préparatoire. Maintenant que le processus est parvenu à ce stade, les apports du Secrétariat de l'OCDE restent les bienvenus, par l'intermédiaire de M. l'Ambassadeur Oscar Rojas (qui supervise les préparatifs de la Conférence sur le financement du développement aux Nations unies), du Facilitateur (qui est chargé d'élaborer un projet de proposition sur les résultats de la Conférence) et de M. Zedillo, ancien Président du Mexique, qui dirige un panel de haut niveau. L'équipe informelle a par ailleurs organisé une séance d'information pour les délégations auprès de l'OCDE et le Secrétariat afin de leur donner un aperçu plus complet du déroulement des préparatifs de la Conférence sur le financement du développement. Pendant le troisième Comité préparatoire, le Facilitateur a suggéré que l'OCDE pourrait organiser des manifestations ouvertes aux non-membres sur des questions figurant à l'ordre du jour de la Conférence, par exemple la coopération fiscale internationale et le rôle de catalyseur que peut jouer l'APD pour attirer d'autres apports financiers vers les pays en développement.

2. Mobilisation des ressources intérieures, apports privés internationaux, commerce, aide, dette et problèmes systémiques.

- Informer les comités intéressés de l'OCDE sur l'avancement des préparatifs de la Conférence et sur les questions relevant de leur domaine de compétence afin de permettre aux pays Membres de préparer leur propre position en vue des réunions du Comité préparatoire. Des exposés ont ainsi été présentés à plusieurs comités de l'OCDE, notamment le CAD, le Comité IME, le Comité des échanges et des affaires fiscales.

Evaluation

D'une manière générale, l'équipe s'est révélée utile. En dehors du fait que les personnes qui la composaient étaient intéressées par ces travaux et souhaitaient y être associées, ces bons résultats s'expliquent notamment par les raisons suivantes :

- L'intérêt manifeste et partagé affiché par les membres des différents secteurs s'occupant de l'orientation de l'action publique dans des domaines étroitement imbriqués. Le thème général était en rapport avec les activités plus larges de tous les participants et des commentaires devaient être formulés sur tous les grands sujets afin d'en donner une analyse plus conforme aux travaux de l'OCDE et aux messages qui en ressortent.
- L'existence de « moyens de communication » informels mais directs avec les responsables des divers groupes de travail des Nations unies et la preuve immédiate que nombre des commentaires formulés par le Secrétariat (sinon tous) avaient été pris en considération dans les versions ultérieures des divers chapitres.
- Une division « naturelle » du travail entre les membres de l'équipe pour le suivi des différentes questions.
- L'intérêt manifeste porté par les comités aux préparatifs de la Conférence et leur volonté d'adresser des signaux, par l'intermédiaire des délégations, au Comité préparatoire.
- La concentration dans le temps de l'effort requis. Tous les participants ont bien compris qu'il était nécessaire et utile que la contribution de l'OCDE arrive à un stade précoce du processus.

Un point sur lequel l'impact de l'équipe aurait pu être plus important concerne la présence de l'OCDE, d'abord aux réunions des groupes de travail des Nations unies chargés de l'examen des projets de chapitres et maintenant aux réunions du Comité préparatoire, où l'OCDE a pourtant une place à la table des négociations. L'équipe ayant été mise sur pied à une date déjà relativement avancée de l'année 2000, la marge de manœuvre que laissaient les budgets des directions pour financer des missions aux Nations unies était réduite, voire nulle, et les demandes de soutien financier adressées à cet effet au Fonds central pour les projets prioritaires n'ont pas été acceptées. Cette année, les directions disposent d'un budget plutôt encore plus serré, ce qui n'empêche que l'OCDE doit absolument être présente à New York si elle veut continuer de jouer un rôle crédible dans la préparation de la Conférence. De ce point de vue, on ne peut que se féliciter de la perspective que quelques subsides puissent être dégagés en 2001 sur le Fonds central pour les projets prioritaires.

2. Réunion conjointe CCNM/DEV/ELS/NEIM d'avril 2001 sur le thème « Vers un développement durable en Asie : le rôle des filets de protection sociale »

Après la réunion organisée par le Centre de développement en novembre 2000 sur le thème « Pauvreté et inégalité des revenus dans les pays en développement : Dialogue politique sur les conséquences de la globalisation » (à laquelle un agent de ELS avait effectué un exposé), ELS a pris l'initiative de contacter le Centre en vue de l'organisation éventuelle d'une réunion conjointe au printemps 2001 sur l'Asie et les systèmes de protection sociale. ELS proposait de fonder sa contribution sur les résultats des travaux qu'il avait entrepris sur le sujet dans le cadre du programme spécial du CCNM sur la crise financière en Asie. Le Centre de développement était de son côté invité à établir un document rendant compte des conclusions de sa récente étude sur le thème « Globalisation, inégalités des revenus et pauvreté dans les pays en développement », à fournir des éléments de fond pour l'élaboration du programme, à jouer un rôle précis pendant la réunion (en se chargeant de la présentation liminaire et de l'animation d'une séance) et à apporter un soutien logistique.

Quelques observations sur les enseignements généraux à tirer de ces expériences :

- Les mécanismes mis en place ces dernières années pour assurer des consultations régulières entre les quatre services spécialisés dans les questions de développement pour l'établissement de leurs programmes de travail biennaux respectifs ont considérablement amélioré la collaboration et réduit les activités faisant directement double emploi. (A titre d'exemple, le Président de la Commission consultative du Centre de développement invite désormais aux réunions de cette dernière non seulement le Président du CAD mais également les Directeurs de DCD, SAH et CCNM de même que le Secrétaire général adjoint chargé des questions de développement.)
- L'expérience montre que la coopération fonctionne bien dès lors que :
 - la répartition des tâches est clairement définie ;
 - le sujet traité/les résultats obtenus revêtent une grande importance aux yeux de chaque intervenant ;
 - le projet s'intègre dans le programme de travail en cours et bénéficie donc de ressources ;
 - le nombre de services appelés à intervenir reste limité, en raison de l'effet multiplicateur malencontreux résultant du fait que chaque secteur de l'OCDE a ses propres règles de procédure et une hiérarchie à respecter.
- Même lorsqu'on a recours à des technologies avancées de communication, l'éloignement géographique complique les contacts.